



FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS ASSERMENTÉS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation professionnel enregistré sous le N° 75 470 157 047. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Membre titulaire des comités techniques nationaux au Ministère de l'agriculture.

ORGANIGRAMME de la F.N.G.P.A.

